Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 24

Artikel: Dame !... : (suite de la page 1)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270131

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



4, rue du Rhône - Genève

Tout pour le bureau



Exposition permanente de meubles et machines de bureau



Pour vos tricots, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande

Achetez suisse

Dentelles, tissages, céramiques, bois, pailles, foulards, mouchoirs, à

ART RUSTIQUE SUISSE

H. Cuénoud, avenue du Théâtre 1, Lausanne

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES **AUX PETITS LUTINS**

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66 GENÈVE

Confections soignées pour enfants

Deux suggestions pour le Pain pour le prochain

On a déjà fait bien des suggestions pour grossir la collecte en faveur du Pain pour le prochain. En voici deux autres assez originales.

Le première vient d'Angleterre : c'est le Thé-boule-de-neige. Une dame invite trois amies à un modeste thé. Chacune lui verse 1 fr. Les trois dames invitées en convoquent trois autres qui, à leur tour, en convoquent trois autres, et ainsi de suite, cha-cune versant 1 fr. au minimum.

On verra que la progression est très rapide : $3 \times 3 = 9$ $3 \times 9 = 27$ $3 \times 27 = 81...$ etc.

Au bout du septième « round », il y a déjà 2187 invitées. En les ajoutant au 3, 9, 27, 81, 243, 729, on arrive à 3279 invitées, soit en tout cas 3279 fr. Cela en vaut la peine.

On peut aussi jouer le jeu en partant de deux personnes, mais le résultat sera plus long à at-teindre.

L'autre suggestion vient des Etats-Unis : chaque membre d'une société est prié de mettre dans une enveloppe un nombre de pièces de même valeur, déterminé par le nombre d'années de son âge. On peut mettre des pièces de 10 ct., de 20 ct., de 50 ct. ou de 1 fr., à volonté.

Ainsi, par exemple, une personne de 20 ans don-nerait 20 pièces de 1 fr. ou 20 pièces de 50 ct., etc.; une personne de 50 ans, 50 pièces de 1 fr. (si elle peut !) ou 50 p. de 50 ct. ou 50 pièces de 20 ct., etc. On voit que la somme ne correspond pas néces-sairement à l'âge. Les personnes âgées peuvent ne metire que des pièces de 20, de 10, ou même de 5 ct.

Les enveloppes étant anonymes, les dames n'au-ront pas peur de dévoiler leur âge ! Et maintenant, bonne chance !

On peut verser les dons aux comptes de chèques postaux suivants : Genève I. 130, Lausanne II. 1424.

A nos abonnés

Nos abonnés trouveront, dans ce numéro déjà, un bulletin de versement destiné à leur faciliter le paiement de leur abonnement 1963 (7 fr. suppléments compris) à leur éviter l'encombrement de décembre des offices pos-

Ce bulletin ne concerne pas, cela va ans dire, les personnes qui auraient déjà payé leur abonnement 1963.

Merci d'avance à tous les abonnés qui, en versant directement le montant de l'abonnement, nous évitent le grand travail des remboursements.

Ne nous oubliez pas! Nous avons besoin de votre fidélité.

L'administratrice

liste. Il fallait rendre grâce à Autrui, tous les

liste. Il fallait rendre grâce à Autrui, tous les jour que Dieu fait. Et puis, cet Adam! Admirati], béat, béant, humble, plat (moralement s'entend, car physiquement, il prenait positivement du ventre)! Ça ne pouvait pas durer. Ça n'a pas duré, comme vous savez.

Le déménagement a été assez pénible, il faut l'avouer. Il a fallu lutter. Par contre, fini l'engourdissement trop confortable dans lequel on se laissait glisser. L'angoisse du lendemain stimulait ce gros paresseux d'Adam. Le travail le régénérait. Adieu, la cellulite! Et puis on avait enfin sa journée à soi. Il ne rentrait que le soir, fatigué. Et reconnaissant d'un petit paradis-façon, gentiment mitonné, confortable, et qui ne devait rien à personne. Si ce n'est à Eve, bien entendu. Ainsi la fée Viviane, bien plus tard, devait enfermer Merlin l'Enchanteur dans son cercle magique. Notons que, si Adam a reçu d'Eve un parais en la contrait d'un petit sand a reçu d'Eve un parais en la contrait que confortable, et qui ne devait enfermer derin l'Enchanteur dans son cercle magique.

Notons que, si Adam a reçu d'Eve un pa-radis « aux pommes », il le lui a bien rendu depuis. Et si on vous laissait le soin d'en par-

depuis. Et si on vous laissait le soin d'en par-ler, on en aurait pour longtemps.

Cet état de choses devait durer depuis la sortie du jardin d'Eden jusqu'en 1912. Il y a cinquante ans. Mais qu'est-ce qu'un demi-siècle, face à l'éternel féminin?

Eh bien, c'est énorme. Et il y a plus de dis-tance entre vous de 1912 et vous d'aujour-

tance entre vous de 1912 et vous d'aujourd'hui, qu'entre vous de 1912 et vous du temps
que la bonne reine Berthe filait.

En 1912, vous ne filiez plus guère. Mais
vous portiez encore tous vos interminables
cheveux. Quand vous les brossiez longuement,
ils crépitaient d'étincelles. Et puis, sur un
chignon monumental, vous posiez un vaste
chapeau. Il s'y éployait des rubans en papillon. Il y palpitait des oiseaux, des cerises, des
fleurs. De longues épingles piquaient toute la
construction et la fixaient à la chevelure.



Il y avait aussi des manchons, où il faisait bon glisser la main par les grands froids, surtout si elle rencontrait la présence chaude et craquelante d'un cornet rose plein de mar-

et craquelante d'un cornet rose plein de mar-rons grillés. Il y avait des fourrures douces et rassurantes. Et de grandes jupes à quoi l'on pouvait se tenir solidement.

Bien sûr, on rencontrait aussi d'immenses, blafardes et hunides lessives. Des bassines où gargouillaient des confitures fumantes. Des conserves en travail, qui puaient le souffre et la vessie de porc mouillée. Des récurages à l'eau de Javel et au savon noir. Et d'autres rencontres parfumées de thé ou de café dans



un petit tintement de porcelaine. Il arrivait, après les conversations sur les enfants, les maladies et les visites, que l'on glisse deux mots sur les messieurs et leur monde étrange et velu, où l'on fume le cigare, où l'on commente le journal en lui donnant des claques, où l'on ronfle la nuit, et où l'on parle avec rudesse le langage incompréhensible de l'armée, des affaires et de la politique.

Mais le progrès, mesdames, était en marche. Les tramvaves grincaient. La fée Verte était

Mais le progrés, mesdames, était en marche. Les tramways grinçaient. La fée Verte était abolie. Les premiers aéroplanes avaient décollé, la T.S.F. crépitait sous les S.O.S. du Titanic, et déjà vous chevauchier la bicyclette, déjà vous portiez culotte pour aller en montagne, déjà vous chaussiez des skis immenses. On trouvait des doctoresses en médecine, les premières « femmes de loi ». Déjà vous défendiez vos droits. Déjà vous réclamiez les nôtres. Les Nôtres!

Et il nous semble de nouveau, que nous perdons un peu notre paradis retrouvé. et

perdons un peu notre paradis retrouvé, et et laborieusement reconstruit. Vous partagez nos unnes sacrées. Et nos soucis.

Bonjours, citoyennes cinquantenaires! Après tout, sommes-nous si fâchés d'être, comme on dit chez nous, pommes, et même re-bommes ?



PAPETERIE BRIQUET RUE DU MARCHÉ 38 Genève - Tél. 25 93 95

BROSSERIE W. SCHUBNELL

Brosses pour la toilette et le ménage Grand choix, articles soignés, prix avantageux

Rue Chaponnière 5 - Téléphone 32 20 73 Anciennement rue Winkelried 6



Bas - Lingerie

Pullowers

14-16, rue de Rive - Tél. 25 01 31

Librairie circulante RICHARD

6, rue de la Tour-Maîtresse Téléphone 25 00 11

Grand choix d'anciens livres et toutes les nouveautés françaises et anglaises

L'aide soignante

uvelle profession para-médicale, reconnue par la Croix-Rouge suisse)

APTITUDES REQUISES:

Excellente santé. Bon caractère. Dévouement. Sens pratique. Capacité de diriger un ménage.

Formation nécessaire avant l'ap-prentissage: Il faut avoir suivi l'en-seignement obligatoire.

seignement obligatoire.

N. B. — L'aide-hospitalière peut devenir aide-soignante en un an seulement, à condition de suivre toutes les heures d'enseignement prescrites par les directives de la Croix-Poure, suisse

Ecoles : Elles sont placées sous la surveillance de la Croix-Rouge

A Lausanne : Ecole cantonale vau-doise d'aides-soignantes du Service de la Santé publique, 11, rue Caro-line (actuellement la seule de Suisse romande).

A Bâle: Ecoles de l'hôpital des Bourgeois et de la Maison des dia-conesses de Riehen.

A Zurich: Ecole de la Maison des diaconesses de Neumünster.

A Berne: Ecole de la Maison des diaconesses de Salem.

CONDITIONS D'ÉTUDES :

Age minimum: 19 ans révolus. Age maximum: 45 ans.

Inscription (canton de Vaud) : Au Service de la santé publique, Caroline 11, Lausanne.

Durée des études :

Au maximum deux ans. Dans le can-ton de Vaud, 18 mois (2 mois de théorie et 16 mois de stages pra-tiques. Examen final).

Diplôme : Certificat de capacité, si-gné par la Croix-Rouge suisse et par l'école fréquentée.

Conditions financières :

Conditions infancieres:
Uniforme, Fr. 250,—.
Frais de matériel, environ Fr. 50,—.
16 écolages mensuels de Fr. 25,—.
Pendant les mois où l'élève est en stage, elle est nourrie, logée, blanchie, et reçoit une rémunération de Fr. 150,—. Six semaines de vacances payées.

QUALIFICATIONS

L'aide-soignante occupe une place intermédiaire entre l'infirmière diplômée (trois ans d'études) et l'aide-hospitalière (un an d'apprentissage). Elle assiste les infirmières diplômées dans les services de malades chroniques de tout âge et peut aussi travailler de façon indépendante dans des maisons de convalescence, homes de vieillards ou d'infirmes (adultes et enfants). A l'hôpital, elle fait partie de l'équipe soignante; dans les autres institutions, c'est à elle qu'incombe particulièrement la surveillance de la santé des

L'OFFRE ET LA DEMANDE

Possibilités: considérables en Suisse et partout ailleurs (le manque de personnel soignant est un problème mondial: avec le développement constant de la médecine sociale grandit aussi le besoin de personnel formé).

N. B. — Vaud demande un an de travail dans le canton après l'ob-tention du certificat.

Perspectives d'avenir :

Vu la variété des institutions, le choix des activités est très grand. Celles qui aiment les responsabilités peuvent se voir confier, à l'hôpital, la charge d'une salle de malades chroniques, et, dans d'autres institutions, la surveillance d'un étage de pensionnaires.

Avantages :

venndges:

Une activité humaine et éminemment utile auprès d'êtres très dépendants, qui répond bien aux aspirations naturelles de la femme en tant qu'éducatrice et mère de famille, ainsi qu'à son désir d'aider le prochain.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Horaire: 9 à 10 heures quotidiennes.

Congés: 1 jour à 1 jour et demi par semaine. Vacances annuelles payées.

Salaire: Actuellement, base de Fr. 250,— par mois, nourrie, logée, blanchie; mais avec possibilité de gagner davantage suivant les postes et les responsabilités.